

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 28
- présents : 22
- votants : 25

L'an deux mille vingt-six le 2 du mois de mars à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier
Dates de convocation : 24/02/2026

PRESENTS : Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, REAL-LEFAY Sandra, LAVY Christèle, SOURISSE Claire, NAVILLE Yannick, GENOUD Monique, DOMBRAT Philippe, HERITEAU Annelise, MARSAN Christelle, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, TROLLIET Christine, FAVRAT Magali, LE BOURBOUACH Yannick

ABSENT(S) EXCUSES : MERMIN Philippe a donné procuration à HERITEAU Annelise, MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, DEHEDIN José a donné procuration à GILIBERT Pierre, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

SECRETAIRE : SOURISSE Claire

D2026_030203

OBJET : Attribution du marché concernant l'AMO pour l'aménagement des OAP Bons 10 et Bons 14 sur la commune dans le cadre de Petites villes de demain

Rapporteur : Olivier JACQUIER

Par délibération n°D2025_101311 du 13 octobre 2025, le conseil municipal a décidé d'adopter les axes proposés et de valider le plan d'actions présenté dans la convention cadre PVD, et autorisé monsieur le maire à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à son exécution.

Un avenant à la convention PVD a été validé lors du conseil municipal du 2 février 2026, ayant pour objet de proroger la durée de validité de ladite convention, initialement prévue au 31 mars 2026, au 31 décembre 2026.

Dans le cadre du plan d'actions et des axes adoptés pour le programme Petites villes de demain, une consultation a été lancée pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en conception urbaine visant à définir un schéma d'aménagement urbain sur les OAP BONS 10 et 14 de la commune de Bons en Chablais.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié en ligne sur le profil acheteur de la commune (mp74.fr) le 13 janvier 2026.

- La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au lundi 09 février à 12h00.
- 10 plis ont été déposés dans les délais.

Au vu du rapport d'analyse des offres, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché à AXE SAONE pour un montant de 31 425 € TTC.

Le Conseil Municipal, avec 17 voix POUR, 6 voix CONTRE (Philippe DOMBRAT, José DEHEDIN, Pierre GILIBERT, Yannick LE BOURBOUACH, Marcel PIGNAL-JACQUARD, Jérôme HASSAN) et 2 ABSTENTIONS (Claire SOURISSE, Christine TROLLIET),

DECIDE

-d'attribuer le marché à AXE SAONE pour un montant de 31 425 € TTC.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Olivier JACQUIER



La secrétaire,
Claire SOURISSE



	Axe Saone	Redraw	Belvédère	AP Management	EVO PODS	AKTIS Architecture	LUP	VERDI ingénierie	EPODE	Ithaque
Score financier	36	33	27	32	40	13	29	23	38	32
Score critère technique	56,25	52,75	56	39,5	51	54	39,25	43,75	43,25	38,5
Score total	92,25	85,75	83,0	71,5	91,0	67,0	68,25	66,75	81,25	70,5

**Vu pour être annexé à la délibération n°D2026_030203
du Conseil municipal du 2/03/2026**

Le Maire,

Olivier JACQUIER



La secrétaire,

Claire SOURISSE